

## Numéros utiles

Mairie : 03.25.74.40.35

Police Municipale :  
06.08.62.01.68

# Les Noës Vivre aux Noës

## Flash municipal d'information - Janvier 2026

256



### POUR RECEVOIR LES INFOS EN DIRECT

L'application PanneauPocket

Ville des Noës-près-Troyes

ville.lesnoesprestroyes

### HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE

D'octobre à mars : 8h - 18h

**Attention ! Fermeture automatique des portes**

### HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30  
Mercredi : 13h30-17h30

### PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Gaëlle GRIVOIS, référente parcours pour le Programme de Réussite Éducative initié par Troyes Champagne Métropole vous reçoit sur **rendez-vous pris au 06.74.51.14.07**

**Lundi 26 janvier 2026 de 14h à 17h  
à l'Espace Saint-Loup**

Elle vous expliquera le fonctionnement de ce dispositif qui permet un accompagnement global adapté à la situation scolaire, sociale et familiale de l'enfant.

### CANTINE & ACCUEIL DE LOISIRS ESPACE SAINT-LOUP

**PÉRISCOLAIRE FÉVRIER 2026  
ET VACANCES D'HIVER (DU 16 AU 27 FÉVRIER)**  
**INSCRIPTION OBLIGATOIRE**

**du mercredi 14 au mercredi 21 janvier 2026**

par mail : [espace.saintloup@lesnoes.com](mailto:espace.saintloup@lesnoes.com) ou dans la boîte à lettre de l'Espace Saint-Loup, 1 bis rue du Mont Saint-Loup

**ATTENTION ! vendredi 13 février : fermeture à 16h30**

**Plus d'informations au 03.25.78.49.18**

### À NOTER

**Du 15 janvier au 14 février** : recensement de la population

**Dimanche 1<sup>er</sup> février** : concert de nouvelle année

**Du 16 au 20 février** : Noës play, Noës game

**Mardi 17 février** : soirée jeux pour adultes

### À L'ABORD'ÂGE



#### ATELIER PARENT-ENFANT

Avec Blandine Ponsard, docteur en nutrition  
Atelier cuisine apéro dinatoire

MERC.  
21  
JANV.  
14H30 - 16H30

À l'Espace Saint Loup



#### PAROLE DE PARENTS

Venez papoter autour d'une boisson.  
Thème : petites sorties, grandes aventures. Comment sortir avec ses enfants à moindre frais.

VEND.  
30  
JANV.  
09H - 10H30

À l'école élémentaire Saint-Exupéry

→ Inscription **OBLIGATOIRE**  
à l'Espace Saint-Loup : 03.25.78.49.18

En partenariat avec



**Vous souhaitez participer  
à la vie de votre cité !**

Le Conseil Citoyen vous invite à son Assemblée pour le renouvellement de ses membres

**JEUDI 22 JANVIER 2026 à 17H30  
Espace Bel Air, Place des AFN**

Conditions : vous devez habiter Les Noës, avoir plus de 16 ans, vous souhaitez faire partie du Conseil Citoyen

*Date limite de dépôt de candidature : vendredi 16 janvier*



## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Plusieurs points de collecte des sapins de Noël seront disponibles **du vendredi 26 décembre 2025 au vendredi 30 janvier 2026** dans les secteurs suivants : parking du stade, Allée de la Colline (vers le composteur), Allée du Bosquet (vers les BAV\*), Place du Mont Saint-Loup (vers les BAV\*), Allée des Prés (vers les BAV\*), parking du Centre Municipal (vers les BAV\*), parking derrière l'église (vers les BAV\*). Vous pouvez faire un geste écocitoyen en y déposant vos sapins, **sans aucune décoration, sans sac à sapin et sans flockage** (neige artificielle). Ils seront collectés, réduits en copeaux et réutilisés pour les plantations de la commune par le Service Espaces Verts. *BAV\* : bornes d'apport volontaire*



## LES BONNES RÉSOLUTIONS DE 2026

Vivre en collectivité c'est l'affaire de tous, pour bien s'entendre et mieux vivre ensemble, il est parfois utile de rappeler quelques règles

### DANS LES ESPACES COMMUNS



Mégots, chewing-gum, emballages et restes alimentaires, bouteilles ou canettes, papiers usagés, tous ces déchets doivent être déposés dans les poubelles réparties dans la ville ou rapportés à la maison pour être jetés. Respectez les parcs, arbres et plantations, les aires de jeux pour nos enfants...

### NOS AMIS LES ANIMAUX

Vous aimez les animaux et c'est tout à votre honneur. Mais nourrir des animaux errants provoque des problèmes d'hygiène et de sécurité importants, cela est donc totalement interdit.



### NOS COMPAGNONS À 4 PATTES



Vous êtes heureux d'emmener votre chien en promenade, mais ne laissez pas ses déjections polluer espaces verts et trottoirs. Vous pouvez vous procurer des sacs biodégradables et gratuits à la mairie. Vous devez aussi le tenir en laisse. S'il s'agit d'un chien de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> catégorie ou s'il a un comportement agressif, il doit en plus être muselé et déclaré auprès de la police municipale.

### LES PARKINGS C'EST FAIT POUR ÇA

Ne bloquez pas le passage des piétons, fauteuils roulants ou poussettes en garant votre voiture ou votre 2 roues sur les trottoirs. De même, respectez l'accès aux bornes incendie, les places réservées aux personnes handicapées, les arrêts de bus... Garez votre voiture sur les zones dédiées au stationnement grand public.



### LE CIMETIÈRE, UN LIEU DE RECUEILLEMENT



Respecter ce lieu c'est respecter les défunt, leurs proches et aussi se respecter soi-même. À l'intérieur du cimetière, on ne court pas, on adopte un comportement et un ton calmes, on ne promène pas son chien et surtout, on respecte les sépultures et les objets souvenirs qui s'y trouvent.

### CÔTÉ NATURE

Propriétaire ou locataire, vous avez l'obligation légale d'entretenir les abords de votre habitation. Tailler les haies, élaguer arbres et arbustes, ramasser les feuilles qui l'encombrent et déneiger le trottoir devant chez vous permet d'éviter des accidents potentiellement sérieux.



## MISE À L'HONNEUR DE DEUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

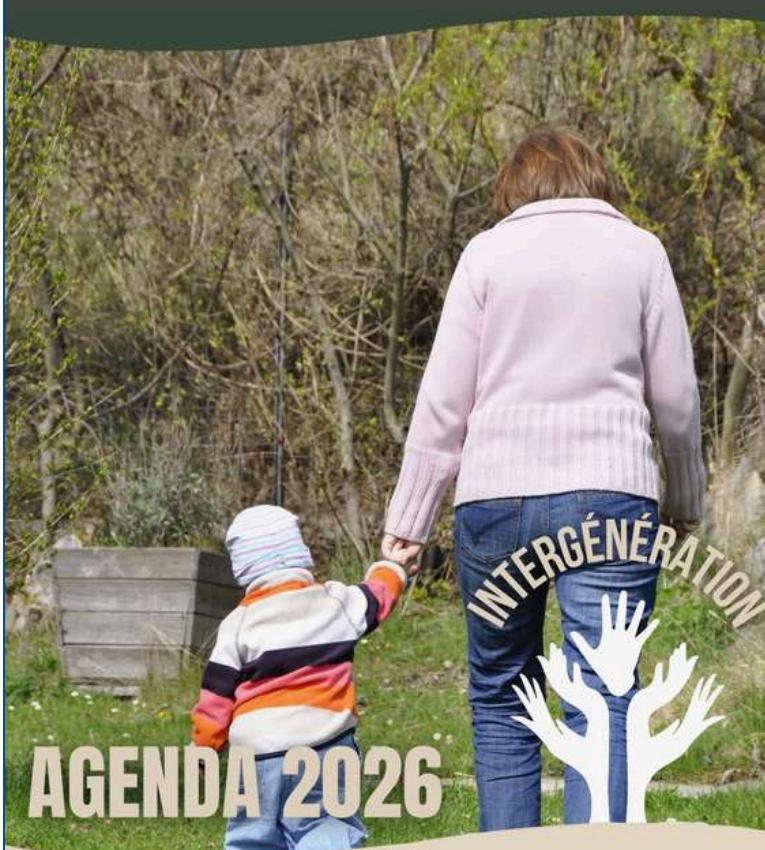
Le 17 janvier 2026, un pianiste et une flûtiste de l'École Municipale de Musique recevront le **Prix Départemental aux jeunes musiciens 2025**. Ce prix récompense l'excellent travail de ces élèves au cours de l'année 2024-2025.

Nous leurs présentons toutes nos félicitations !



ATELIERS GÉNÉRATION 40.20

## PARTAGER POUR MIEUX VIEILLIR !



ATELIERS ET ACTIVITÉS RÉSERVÉS AUX NOYATS DE 62 ANS ET PLUS

## INSCRIPTION À LA MAIRIE

Reprise des activités le lundi 5 janvier 2026, paiement de la cotisation dès le 12 janvier de 10h à 12h et de 14h à 16h30